

système réduira de manière drastique les possibilités d'investissement des communes. En effet, il les obligera à prévoir, pour chaque investissement, un montant équivalent qui ne soit pas un emprunt. Or, lorsque l'on connaît les emprunts nécessaires pour investir dans les politiques des villes et communes, on imagine les tensions générées sur leurs capacités d'emprunt à moyen terme. Dans un contexte aussi tendu, nous attendons du Collège deux choses absentes de son plan budgétaire.

D'abord, un discours vérité, et pas des propos destinés à rassurer les citoyens. Ainsi, le boni est certes de 40.000 €, mais sous réserve des 2 millions que la Ville devra peut-être payer au CPAS. Le budget 2013 est donc, potentiellement, en déficit de 2 millions ! Si tel devait être le cas, des mesures permettant d'éviter un tel déficit devraient être annoncées.

Ensuite, des arbitrages. Vous nous annoncez votre plan de relance socioéconomique et vous investissez dans la croissance démographique, ce qui est une bonne chose, mais vous dites blanc et vous faites noir ! Mis à part le networking, le bus de l'emploi, une personne de plus au guichet de l'emploi et un oscar du meilleur entrepreneur, les investissements de la Ville ne sont pas affectés à la relance, mais à la croissance démographique. Nous attendons du Collège qu'il arbitre dès maintenant. Il aurait dû, dès ce budget 2013, prendre des options précises et imposer sa vision. Annoncer que l'on va investir dans la relance économique et dans la réponse à la croissance démographique, ce n'est pas tenir un discours vérité.

M. le Bourgmestre. - La parole est à Mme Nagy.

Mme Nagy. - Notre Ville a la chance de disposer de ressources qui lui permettent de réaliser une série de politiques. En ce sens, nous sommes mieux lotis que d'autres, même si nos citoyens sont confrontés à de grandes difficultés. Il y a un an à peine, le MR criait au désastre ; aujourd'hui, il nous rassure sur les finances de la Ville. Et le cdH joue l'opposition. Il est des paradoxes amusants à relever.

S'agissant des politiques de la Ville, je suis étonnée de constater que ce budget dit de transition témoigne surtout d'une grande difficulté à décider, notamment sur un

élément essentiel pour notre Ville, à savoir le centre administratif. Ni dans les déclarations de la majorité, ni dans le plan triennal, ni dans les articles budgétaires, ni dans les notes d'orientation, je n'ai trouvé de précisions sur le choix du Collège. Souhaite-t-il inscrire cet investissement de 130 millions nécessaire à la construction d'un nouveau centre ? Des questions essentielles qui concernent nos travailleurs, l'accueil du public, l'organisation de notre Ville ne sont pas tranchées. J'y vois une difficulté majeure. En 2012, le Collège a affecté 500.000 € à une mission d'accompagnement des maîtrises d'ouvrage pour le futur centre administratif. Quel est l'état de la situation ? À quoi ce montant a-t-il été utilisé ? Cette année, un nouveau montant de 50.000 € est inscrit pour une nouvelle étude, ainsi que 100.000 € en 2014 et 2015. À quoi correspondent ces montants ? En outre, 630.000 € sont inscrits pour des travaux dans le centre administratif actuel. Un choix important doit être posé. Pour l'instant, la majorité pratique la diversion : elle ne décide rien sur le centre administratif, mais elle dit commencer à réfléchir sur le commissariat de la rue du Marché au Charbon. Une décision doit être prise dans ce dossier important pour nos travailleurs, nos citoyens et l'image de Bruxelles.

J'en viens au développement durable et à l'environnement. Chaque année depuis 2006, j'interroge le Collège, quel qu'il soit, sur l'évolution des dépenses en matière d'énergie. J'ai proposé en 2008 une motion qui a été votée à l'unanimité par ce Conseil, y compris par les membres de l'actuelle majorité. Elle demandait d'atteindre un objectif budgétaire, de santé et d'environnement, à savoir réduire la consommation d'énergies fossiles et les émissions de CO₂. Je me suis réjouie d'observer, dans le plan triennal, une volonté de réduire de 20 % la consommation énergétique, car dans le budget, 9,4 millions sont affectés aux dépenses d'énergie et d'électricité. Malheureusement, lorsque l'on cherche des éléments concrets, l'on découvre des choses pour le moins étonnantes, voire pathétiques.

D'abord, j'ai appris que la cellule énergie initialement composée de 4 personnes ne compte plus que 3 agents. Donc, la majorité décide d'en faire une priorité, mais au

lieu d'en augmenter le personnel, elle le réduit. Est-ce cohérent ?

Ensuite, à la moitié de la législature précédente, dans le cadre des projets PLAGE financés par la Région bruxelloise, 31 bâtiments prioritaires avaient été répertoriés, sur les 200 que compte la Ville, pour des travaux d'économie d'énergie. Dix bâtiments ont été rénovés pendant la législature et on en annonce 20 de plus. Ce n'est pas ainsi que l'on atteindra l'objectif de 20 % de réduction de la consommation ! En outre, il n'est pas précisé s'il s'agit d'une réduction de 20 % par rapport à 2008 ou par rapport à aujourd'hui. À ce rythme, nous n'évoluerons guère.

Un dispositif va être mis en œuvre autour de ladite cellule énergie : l'investissement en matériel nécessaire pour atteindre votre objectif passe, sur un budget total de 700 millions, de 2.000 € à 5.000 € ! Trois personnes sur 7.000 agents, 5.000 € sur 704 millions, cela est-il le signe que la réduction drastique des émissions de CO2 pour les 200 bâtiments de la Ville de Bruxelles figure parmi vos priorités ? Je vous encourage toutefois à poursuivre cet objectif, ainsi que celui de la comptabilité énergétique. En 2008 également, cette assemblée avait décidé que chaque budget serait accompagné d'une comptabilité énergétique indiquant l'évolution de la consommation. En son temps, la cellule énergie m'avait montré une ébauche de programme permettant de suivre cette évolution. Le passage de témoin semble difficile, puisque je n'ai pas trouvé de telle comptabilité énergétique dans les documents qui m'ont été remis. Je souhaite que ce monitoring concerne également la consommation d'eau potable, ressource rare et précieuse.

J'en viens aux grands projets. M. Moureaux, ancien bourgmestre de Molenbeek, avait émis l'idée de créer une cellule de portage des grands projets pour regrouper leurs possibilités de financement (subsides régionaux, Feder...). Nous suivrons avec intérêt l'évolution de cette cellule de portage. Je souhaiterais quelques précisions sur ce point.

Vous avez commandé une étude de 100.000 € sur un plan de circulation dans le Pentagone et les rues autour des boulevards ; Mme Ampe relance une énième étude

sur le Plan communal de mobilité ; une autre étude a été réalisée sur la circulation dans le Pentagone et la circulation en boucle dans le centre. Ces études sont-elles liées, complémentaires ? Quoi qu'il en soit, le budget de la Ville continuera de nourrir les bureaux d'étude... En 2012, 640.000 € avait été affectés à un masterplan. Qu'en est-il et quand aboutira ce projet essentiel à la Ville, à ses commerces, ses habitants, son image ? L'aménagement des boulevards doit être conçu en complémentarité avec celui de la rue Neuve. En 2013, un nouveau montant de 350.000 € est inscrit pour une étude sur la rue Neuve, après celui de 200.000 € inscrit en 2012. Il nous est annoncé des investissements de 2 millions € en 2014, dont 1,8 million de subsides. Un montant de 550.000 € pour des études, c'est considérable. Quelle en sera la traduction concrète ?

La Place du Sablon fera, elle aussi, l'objet d'études pour 200.000 € en 2013 et 50.000 en 2014, sur fonds propres, et de travaux pour 2,8 millions en 2015. Quelle est votre vision de ce réaménagement ?

Je constate que les échevins compétents veulent donner la priorité à tout le monde : automobilistes, piétons, cyclistes... Il faudra faire des choix !

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. Ceux.

M. Ceux.- Un budget, ce ne sont pas seulement des chiffres. C'est aussi une déclaration claire des intentions de la majorité. Ma tâche est rendue plus aisée par le fait qu'une série de nos politiques sont poursuivies. En outre, nous pouvons difficilement critiquer certains aspects du budget, puisqu'il s'agit d'un exercice de transition, voire d'hibernation sur bien des aspects, en attente de nouvelles études.

Je rappelle au Bourgmestre que lorsqu'il a présenté l'accord de majorité, nous lui avons posé une série de questions. Sa seule réponse a été de nous dire qu'il nous répondrait au moment de la présentation du budget. Or ce moment est arrivé.

Un montant de 100.000 € pour des études sur les grands projets ne me semble pas

excessif. Mais quelles sont vos priorités ? Boulevards du centre, places et rues piétonnes... ?

S'agissant du centre administratif, j'ai déposé en son temps un dossier. Notre idée initiale était celle de la centralisation. Dans quelle direction nous orientons-nous : centralisation ou décentralisation ?

Quant à la rue Neuve, je ne comprends pas. Un concours d'idées a été lancé, qui a débouché sur une série d'orientations. Le jury a statué en toute indépendance par rapport aux décideurs politiques. Le projet de toiture sur la rue Neuve a été écarté ; un cahier des charges a été rédigé ; un appel d'offres a été lancé ; un bureau d'architectes a été désigné. Alors, pourquoi cette étude ? Avez-vous l'intention de tout recommencer à zéro ou de poursuivre dans la même ligne, ce que je souhaiterais ?

Je me réjouis de la poursuite de la rénovation des maisons sur la Grand-Place. Le travail réalisé est remarquable.

Rien n'est prévu en 2013 pour l'aménagement de la zone 30. Pourquoi tout est-il reporté à 2014 ? Dans votre intervention, vous nous dites que le plan pluriannuel pour 2014 et 2015 est purement indicatif et qu'il a été élaboré par vos services. Donc, nous ne devons pas tenir compte du plan pour ces deux exercices. Or le budget 2013 est présenté comme transitoire. Cela manque totalement de perspective.

Je souhaite que la création de la zone 30 soit poursuivi, comme dans toutes les grandes villes d'Europe.

Le Plan communal de mobilité fait également l'objet d'études. L'échevine de la mobilité peut-elle nous confirmer ce qu'elle nous a dit en sections réunies, à savoir que les trois phases prévues de ce plan seront adoptées, avant une quatrième phase visant la mise en boucle de la mobilité dans le Pentagone.

Monsieur le Bourgmestre, vous ne pourrez pas éluder les questions qui vous sont posées aujourd'hui.

De Burgemeester - Het woord is aan mevrouw Debaets.

Mevrouw Debaets - Mijnheer de burgemeester, net als voor de andere beleidsdomeinen die door onze fractievoorzitster en de andere collega's werden toegelicht, blijf ik op mijn honger voor openbare netheid en Nederlandstalige aangelegenheden, de twee beleidsdomeinen waar ik het kort wil over hebben.

Over de openbare netheid in onze hoofdstad kunnen we veel zeggen. Vorig weekend had ik buitenlandse vrienden op bezoek die veel verwacht hadden van Brussel, maar die me vlakaf meedeelden dat ze nog nooit zo'n vuile en verloederde Europese hoofdstad hadden gezien.

Dat is uiteraard niet alleen de verantwoordelijkheid van de politici en van de stad, want ook de burger moet zijn rol vervullen en draagt daarin verantwoordelijkheid. Toch heeft dat te maken met de keuzen die de politici maken. Bij die keuzen heb ik enkele vragen.

Zo vraag ik mij af of het drukken van folders voor de openbare netheid, een post die met 66.000 euro stijgt, wel echt een prioriteit is die van onze hoofdstad een nette hoofdstad zal maken. We gaan van 14.000 euro in 2012 naar maar liefst 80.000 euro in 2013. Waarschijnlijk krijgt iedereen elke dag een folder in zijn bus want ik weet niet goed hoe ik die stijging anders kan verklaren. Graag wat extra informatie hierover.

Ik heb dezelfde vraag voor de representatiekosten want ook die stijgen met 30%. Is dat een blijk van goed beheer? Ik heb daar zo mijn twijfels bij.

Een identiek verhaal voor de investeringen als we kijken naar openbare netheid. Daar zien we dat er 1,2 miljoen euro is uitgetrokken voor de werken aan het gebouw van de dienst. Ook hier een stijging ten opzichte van 2012, namelijk van 600.000 euro.

Ik kan zo nog een tijdje doorgaan en de hamvraag daarbij is of die middelen niet veeleer op het terrein zelf moeten worden ingezet zodat de hoofdstad van niet alleen Vlaanderen en België, maar ook van Europa het uithangbord wordt dat ons land verdient. Het is eigenaardig vast te stellen dat er elk jaar meer geïnvesteerd wordt in die openbare netheid, terwijl op het terrein blijkt dat de stad eigenlijk almaar vuiler wordt.

Ik kom dan bij de Nederlandstalige aangelegenheden. Ook hier kunnen we slechts een continuïteit in het beleid vaststellen, wat op zich uiteraard goed is, maar ik had toch meer ambitie verwacht, bijvoorbeeld via de convenanten die worden gesloten met onder andere de Ancienne Belgique. We zijn daar voorstander van, hoewel, als ik dat terloops mag vermelden, ik liever een hoger bedrag had gezien, zeker met het oog op wat onze Nederlandstalige instellingen slechts krijgen in vergelijking met de Franstalige cultuurcentra.

Ik vind niets terug van een aantal zaken die her en der waren aangekondigd, bijvoorbeeld het project van het Amerikaans Theater. Wat de AB samen met de stad en enkele vzw's aan het uitwerken is, zou een prachtig project kunnen worden. Het zou een nieuwe culturele pool buiten het stadscentrum kunnen worden en dat is goed want het was een punt in uw verkiezingscampagne om niet alles te concentreren in de stad, maar ook om naar andere wijken te trekken. Alle lof daarvoor. Het zou ook een vorm van multidisciplinair centrum moeten worden. Ik betreur echter dat ik weinig terugvind van de concrete uitvoering van al die plannen.

Voor het Nederlandstalig onderwijs verheugt het mij vast te stellen dat de stad - wat goed is mag ook gezegd worden - heel wat inspanningen doet om die demografische boom waar we voorstaan, namelijk 200.000 nieuwe inwoners, op te vangen. Alleen blijkt dat het Nederlandstalig onderwijs weer maar eens het zwakke broertje te zijn want zoals vorige sprekers al aanhaalden, is er nog altijd niets te zien van het plan om in de Vijfhoek eindelijk een nieuwe Nederlandstalige basisschool te bouwen. Hoeveel plaatsen komen er dan wel bij in het Nederlandstalige onderwijs? Hoe ziet de timing eruit? Idem dito voor het kinderdagverblijf. Er komt één kinderdagverblijf bij. Dat is natuurlijk ver onder de reële noden, maar ik wil optimistisch blijven. Ook daar had ik graag geweten hoeveel extra plaatsen dat oplevert en wat de timing is.

Tot besluit kan ik alleen maar zeggen, zeker wat de Nederlandstalige aangelegenheden betreft, dat ik vol verwachting naar deze begroting had uitgekeken, tot stand gekomen met twee volwaardige Vlaamse schepenen in dit college, maar dat mijn verwachtingen helemaal niet worden ingelost. Ik ben echter een hoopvol iemand

en dit bestuur heeft nog vijf jaar de tijd en misschien krijgen we volgend jaar wel goed nieuws.

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Lemaitre.

Mme Lemaitre.- Je souhaiterais intervenir sur deux points : la politique culturelle de la Ville et sa politique de sécurité.

Qu'en est-il de la politique culturelle ambitieuse annoncée dans le programme de majorité ? Elle ne figure pas dans le plan triennal, puisque 2013 est annoncée comme une année de transition, ni dans le reste du budget, où presque rien n'apparaît dans ce domaine. Pourtant, la promesse avait été faite d'augmenter les budgets affectés à la politique culturelle de la Ville, contrairement à ce qui se fait dans d'autres pays où la tendance consiste à équilibrer les finances en coupant dans ces matières. Si les moyens affectés aux grands événements augmentent effectivement, tel n'est pas le cas pour les institutions culturelles de la Ville. Par exemple, Brufête et Bruxelles-Musées-Expositions voient chacun leurs subsides diminuer de 30.000 €. Pourquoi ? Le subside octroyé à Brufête l'était par le département de M. l'échevin Close et il n'apparaît plus dans les transferts de cet exercice. Pour Bruxelles-Musées-Expositions, je note une baisse de 30.000 € en frais de fonctionnement. Quant aux autres institutions culturelles, c'est le status quo, mais compte tenu des augmentations et indexations des frais de personnel, ce budget est, en réalité, en baisse.

Aucun investissement n'est prévu, mis à part la rénovation de la Maison de Bruegel et d'Utopia. Je ne retrouve pas les projets de grands musées, ni ceux de pôles culturels et artistiques. Pour notre groupe, il est essentiel de mener une politique culturelle ambitieuse pour la Ville et ses habitants. Le budget semble indiquer que la Ville préfère attendre 2014. Espérons que ce faisant, elle recule pour mieux sauter...

S'agissant de la sécurité, le budget ne permet pas d'identifier la manière dont les promesses seront concrétisées : la hausse de 5,4 % de la dotation permettra de renforcer la brigade cycliste et d'engager des agents, mais rien n'est prévu pour la réorganisation des commissariats et la réduction du temps d'intervention, ni pour les

travaux urgents de désamiantage au commissariat central.

Quant à la prévention, si les moyens de Bravo augmentent de 331.000 €, je doute que cela lui permette de mener à bien toutes les missions que la Ville souhaite lui confier, dont celle de repérer les jeunes qui veulent partir en Syrie. Un montant de 331.000 € ne suffira même pas à engager 10 agents de terrain !

Par contre, le Collège est très clair sur l'augmentation prévue des recettes générées par les sanctions administratives communales : de 50.000 € en 2012 à 500.000 € en 2013 ! Je ne peux que répéter l'opposition de mon groupe face à cette confusion entre pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Nous n'avons toujours pas évalué la convention passée avec le Parquet l'année passée, alors qu'une telle évaluation était prévue. Le 17 décembre dernier, lors de la création de la cellule sanctions administratives, nous vous avons déjà interpellé sur le fait qu'il était malsain de demander à des agents de financer leur emploi par des recettes liées aux sanctions qu'ils appliquent. À l'époque, vous aviez même évoqué des rentrées de 3 millions €. Nous n'avons pas changé d'avis, nous nous opposons à ce que la Ville se finance par le biais des sanctions administratives communales, d'autant plus que l'objectif de ces mesures dissuasives est, par définition, qu'elles disparaissent à terme et perdent ainsi leur raison d'être.

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. Wauters.

M. Wauters.- Je souhaiterais aborder essentiellement trois volets : la participation, le commerce et les cultes.

Participation

Pour le fonctionnement de « Bruxelles Participation », l'on peut constater des montants supplémentaires prévus (frais de réception et de traduction, fontaines d'eau...). Nous estimons, au cdH, que ce qui compte, c'est de dynamiser la participation citoyenne. Cela favorise pleinement la cohésion sociale de notre Ville ! Et donc, on peut se demander si on ne peut pas aller plus loin. Pourquoi ne pas

prévoir un budget participatif (une enveloppe budgétaire) directement destiné aux habitants. Ces « enveloppes de quartier » pourraient aussi être prévues dans le budget communal. Ce principe consiste à octroyer un certain budget aux quartiers qui composent la Ville, à charge pour les assemblées d'habitants de les affecter aux projets qu'ils jugent utiles et prioritaires. Certaines communes en Belgique appliquent déjà ce système (Mons, CPAS de Charleroi, Anderlecht, avec le contrat de quartier Scheut). De telles enveloppes budgétaires sont-elles prévues cette année ? À défaut, pourraient-elles l'être à l'avenir ?

Commerce

D'accord, la majorité nous dit que nous sommes en présence d'un budget de transition, mais je ne constate en investissement que 500 € pour les gsm des collecteurs de marché. Je ne retrouve pas l'approche innovante promise pour soutenir les commerçants bruxellois. Par ailleurs, s'il existe bien un guichet d'économie locale qui sera légèrement renforcé, quand deviendra-t-il un vrai guichet unique d'information et de réel accompagnement pour tous les commerçants, notamment ceux qui n'ont pas le bagage nécessaire pour s'en sortir seuls ? Je ne retrouve pas non plus de création de nouveaux marchés de proximité en semaine ou de concepts annoncés dans le programme de majorité... Est-ce également remis à 2014 ?

Qu'est-il prévu spécifiquement pour la relance des noyaux commerciaux ? Je note un budget de 250.000 € pour soutenir ceux-ci. Même si c'est trop peu, je m'en réjouis. Avez-vous une idée de la répartition de ce budget ? Des contacts et des discussions ont-ils été ou seront-ils engagés avec les associations de commerçants pour répartir le plus efficacement possible cette petite manne ? Par contre, pour terminer sur une note légère, je note qu'à côté de ces 250.000 € pour les noyaux commerciaux, Mme Lemesre a prévu 231.000 € pour les horodateurs (aménagement, mobilier et gsm du personnel de la cellule horodateur) qu'avec le MR, elle avait tant critiqués. C'est vrai que cet investissement devrait rapporter 2 millions €.

Cultes

Tout d'abord, quelle est l'orientation prise par le Collège en termes de rénovation des églises. On constate que le budget 2013 est en baisse. Pourquoi ?

S'agissant de la réaffectation de l'église Sainte-Catherine, que va décider le Collège ? M. Close semble privilégier le concept de halle aux fruits et légumes, comme indiqué dans le programme de majorité et dans la presse, M. Courtois parle d'un musée d'art sacré... Il faudra qu'un jour, vous vous mettiez d'accord !

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Moussaoui.

Mme Moussaoui.- Je souhaiterais intervenir sur un sujet qui me tient à cœur, à savoir l'enseignement. Deux nouvelles écoles sont créées, pour 1.500 places, mais cela ne nous paraît pas encore suffisant. Ce plan budgétaire transitoire prévoit-il la construction d'une ou deux écoles supplémentaires pour répondre à l'explosion démographique ?

Un montant de 20,6 millions est inscrit dans ce budget pour l'école des Perruches à Laeken, dont 15 millions seront subsidiés. Cette école primaire accueillera 672 élèves. Nous encourageons ce projet, mais il semble poser problème aux riverains, notamment en termes de mobilité et d'intégration urbanistique.

Je me réjouis du montant de 2,5 millions € affectés en 2014 à la rénovation des établissements scolaires. Mais qu'en sera-t-il pour 2015-2016 ? J'y vois un manque de vision à long terme.

En matière de crèches, un domaine qui me tient particulièrement à cœur, un budget a-t-il été prévu pour le soutien aux initiatives privées ? Le cdH avait proposé 1.000 places de crèche supplémentaires. Il serait souhaitable d'atteindre cet objectif.

Mme l'échevine Noël avait lancé 5 projets d'accueillantes subventionnées dans le cadre des contrats de quartier, pour un total de 60 places. Quand seront-ils concrétisés ?

Quant au projet mixte de Mutsaard, un budget de 450.000 € est prévu en 2014. Qu'en

sera-t-il pour les autres exercices ?

Nous vous soutenons dans votre projet d'installation de double vitrage.

Qu'en est-il du million d'euros prévu pour les rénovations du domaine de Combreuil, le centre Pôle Nord et le centre Dolto ?

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. Ergen.

M. Ergen.- Dans le budget ordinaire, je note une baisse de 300.000 € des subsides de fonctionnement alloués aux clubs liés à la Ville par convention. Que justifie ce choix et comment sera effectué l'arbitrage en la matière ?

Une nouvelle enveloppe de 500.000 € est octroyée par la Région. À quels projets ces subsides seront-ils affectés ?

Qu'avez-vous prévu s'agissant des chèques sport, pour lesquels rien n'est inscrit dans votre budget ?

Au budget extraordinaire, l'échevin des sports nous a dit attendre l'obtention du permis d'urbanisme pour le réaménagement du centre sportif de Neder-over-Heembeek. Nous espérons que les travaux débiteront en 2014.

Les terrains de l'avenue des Croix de Guerre exigent une intervention urgente. Dix-neuf équipes de jeunes, au moins, jouent dans ce complexe qui n'offre pourtant que six vestiaires ! Un problème de permis se pose-t-il, là aussi ? Le terrain 3 est à l'abandon depuis plusieurs années. Qu'est-il prévu pour sa rénovation ?

Enfin, quel sera l'avenir de notre stade national. L'échevin des sports a-t-il eu l'occasion de rencontrer Michel Platini lors de sa visite chez nous ?

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. Mampaka.

M. Mampaka.- Je souhaiterais m'adresser à mon successeur, à savoir M. El Ktibi.

La majorité sortante a brillamment mené à bien le Plan 1000 logements à Neder-over-Heembeek, et un nouveau projet de 850 logements est annoncé. Nous avons annoncé

une forme de compensation face à l'afflux de population dans cette zone. L'idée avait été avancée d'y créer une sorte de forêt urbaine. Je rappelle que 6.000 peupliers seront abattus dans le Bois des Béguines, qui accueille Sortilège. Or je n'en vois aucune trace dans les budgets. Ce projet sera-t-il inscrit cette année, en 2014, dans le plan pluriannuel... ? Il semble qu'il ait été mis en état d'hibernation. Cela me semble inquiétant, car des engagements avaient été pris.

Lors de la législature précédente, nous avons pu dégager environ 800.000 € pour la création d'un parc dans le quartier du Craetveld. Or rien n'est prévu pour ce projet qui nous semblait pourtant prioritaire.

Je suis inquiet de constater l'acquisition effrénée, que ce soit pour les espaces verts ou la propreté, d'équipements inutiles. Les montants qui leur sont affectés ne se justifient pas. Ainsi, 170.000 € sont inscrits à l'achat d'un camion-benne. Les besoins en équipements sont surévalués et il en existe d'autres plus urgents.

Le président du CPAS n'est pas le seul à vouloir augmenter le budget de Gial de 6 %. En réalité, il est en croissance de 7 %. Serait-ce pour nous acheter une tablette ? Cela nous ferait plaisir...

(La séance est interrompue à 21 heures 30 et reprend à 22 heures 15)

M. le Bourgmestre. - S'agissant des grands projets, nous recherchons une solution globale, raison pour laquelle nous avons lancé une grande étude. L'objectif est d'englober les aspects de voirie, madame Nagy, mais aussi la dimension urbanistique du dossier. Les deux projets sont donc complémentaires. Celui de Mme Ampe touche essentiellement à la mobilité. Notre vision globalise tous les aspects, car le réaménagement des boulevards centraux appelle une réflexion sur la connexion avec la place de la Monnaie et la rue Neuve. Une étude globale est donc indispensable pour réussir notre projet, faute de quoi nous échouerons lamentablement.

Si j'écoutais toutes les propositions qui nous sont soumises, le budget exploserait !

Nous ne sommes pas dans une phase de transition, mais bien une phase de préparation. J'ai déjà dit que le budget fondamental serait celui de 2014.

Chacun a le droit d'exprimer ses positions, mais le débat commence là où il y a échange d'idées. Il ne doit pas être répondu aux affirmations politiques.

Je cède la parole à M. Close.

M. Close, échevin.- Une série de constats dressés par l'opposition sont relativement pertinents. Selon moi, il ne s'agit pas d'un budget de transition, compte tenu des investissements prévus. Certes, des projets ont été reportés, car ils manquent encore de préparation, mais le Collège suit une ligne politique claire : elle se focalise clairement sur l'enseignement, la jeunesse, les crèches, mais laisse aussi à chaque échevin la possibilité de mettre en œuvre d'autres mesures.

Le plan pluriannuel est purement indicatif, pour l'instant. Je signale à ce propos que des communes n'en ont pas adopté. Un nouveau plan pluriannuel vous sera présenté avec le budget 2014. Nous avons simplement souhaité nous soumettre à l'ordonnance régionale. Il me semble illogique que la Région nous demande, 3 ou 4 mois après l'installation de la nouvelle majorité, d'élaborer un tel plan.

La masse salariale de la Ville est considérable (50 %). En outre, 80 % des dépenses de transferts concernent la zone de police et le CPAS, et 80 % de celles-ci sont des dépenses de personnel. La part globale des frais de personnel oscille donc autour de 70-75 % du budget de la Ville.

Monsieur Dhondt, nous disposons désormais d'un plan du personnel. Il nous permettra de tenir compte de la pyramide des âges, d'une part, et des pensions. Notre responsabilisation, en termes de pensions, est limitée à 2,5 millions €, puisque près de 50 % de notre personnel est nommé ou statutaire. Avec le nouveau système

ONSSAPL, tout dépendra de l'attitude des autres communes.

J'en viens au problème de la dette. La croissance de la dette est relativement maîtrisée. M. Van den Driessche a raison, nous ne sommes pas à l'abri d'une hausse des taux d'emprunt. Mais la grande inquiétude est celle du financement de la Ville, vu les difficultés que traverse le secteur bancaire et son obligation de diversifier les risques. Or la Ville représente une part considérable des crédits accordés par Belfius. Je rappelle que la dette de la Ville est maîtrisée et inférieure à 10 % du budget ordinaire. Dans le budget sont inscrits, au cumul, 300 millions d'investissement pour la Ville, le CPAS et la Régie foncière. Nous sommes donc le plus gros employeur de la Région, avec nos 7.000 équivalents temps plein, et l'un des plus gros investisseurs. Sept mille agents pour la Ville, cela équivaut à un agent pour 24 citoyens, mais nous ne pouvons pas comparer notre situation à celle d'autres communes.

La seule ville à laquelle nous pourrions être comparés est Anvers, dont le budget oscille autour de 1 milliard, alors que le nôtre est d'environ 700 millions. Ses investissements s'élèvent à 120-130 millions et les nôtres, à 120 millions. Pour le reste, nos dotations sont différentes. Parmi les 7.000 agents de notre réseau d'enseignement, près de 3.000 sont subventionnés partiellement par les Communautés.

Les taux de cotisation seront déterminants. Tout dépendra de l'attitude des autres membres de l'ONSSAPL : s'ils ne nomment plus leurs personnel, ce taux et celui de la responsabilisation exploseront. Nous devons être très vigilants.

S'agissant des hôpitaux, les comptes 2012 démontrent que les budgets adoptés sont réalistes.

Concernant le pacte de stabilité, il est exact que la norme SEC 95 est une épée de Damoclès qui menace les pouvoirs locaux, mais les autres niveaux de pouvoir nous soutiennent en la matière. L'ordonnance régionale « 30 millions » a réduit le déficit des communes, ce qui devrait annuler l'impact de la consolidation.

Pour le centre administratif, M. Coomans de Brachène a imaginé une solution intéressante, mais nous ne la présenterons pas aujourd'hui. Nous progressons dans ce dossier.

Pourquoi cibler le personnel par département ? Une modification des cadres devrait intervenir. Elle est en négociation avec les syndicats.

Le montant de 1,75 million de recettes pour le plan horodateurs s'explique notamment par l'entrée de la zone de Laeken dans le système.

Sur les 2 millions du CPAS, nous contestons déjà 900.000 € devant l'ONSSAPL. Nous avons demandé au CPAS d'adopter la même attitude de la Ville en matière de pécules de sortie et de les contester, car nous jugeons cette mesure illogique.

Le budget de 300.000 € pour Rock the City n'a pas évolué par rapport à l'exercice précédent. Cette asbl a été créée l'an passé par l'échevin de l'emploi et du tourisme, avec le président du CPAS. Elle a pour mission la mise au travail de personnes sous-qualifiées dans les milieux de l'événementiel.

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. Courtois.

M. Courtois, échevin.- Je commencerai par la politique des cultes. Je rappelle que cette matière est régie par des décrets qui datent de 1807 et 1809 ! Il y a donc lieu de

revoir notre politique dans les prochaines années. Je suis ce dossier de près, notamment s'agissant des travaux dans les églises. Aucune modification n'est prévue au budget de cet exercice. S'agissant de l'église Sainte-Catherine, aucune décision n'a été prise, contrairement à ce qu'affirme la presse. Notre réflexion n'en est qu'à ses débuts, même si je confirme la nécessité d'avancer vite dans ce dossier.

Le sport

Je rassure le conseiller qui m'a interrogé sur cette question, il aura gain de cause pour son club. Le montant des aides aux clubs n'a pas été modifié. J'ai simplement ajouté trois critères objectifs d'obtention de subsides : le nombre d'affiliés, les diplômes de l'encadrement (moniteurs et entraîneurs) et l'accompagnement médical.

Le montant de 500.000 € que vous mentionnez est une aide régionale. En l'espèce, la Ville ne fait office que de boîte aux lettres.

J'en viens aux terrains de l'avenue des Croix de Guerre, dont deux sont praticables. Cet endroit compte à mes yeux, mais il est rattaché à une zone où doit être créée une école, notamment. Rassurez-vous, également pour votre club : je serai attentif à ce qu'aucune infrastructure sportive ne soit éliminée. Nous dressons un relevé complet de toutes les infrastructures sportives. Je suis de votre avis : l'état des vestiaires n'est pas acceptable.

S'agissant du stade national, j'attends les décisions finales, comme vous, mais donnons le temps au temps. Nous reviendrons avec un dossier complet sur le sujet.

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Hariche.

Mme Hariche, échevine.- Tout le monde reconnaît que le Collège a consenti d'énormes efforts pour répondre aux besoins de la population bruxelloise en termes de places dans les écoles.

Pour les dossiers de Klavertje Vier, je vous renvoie au compte rendu du Conseil communal où ce dossier a été traité. Mme Moussaoui, le plan d'investissement dans

les écoles ne vise que l'exercice 2013. Le département de l'instruction publique cherche les moyens financiers partout où il le peut pour éviter les frais à charge exclusivement de la Ville de Bruxelles.

Le projet du clos des Perruches, où la Ville investira une dizaine de millions €, vise une école fondamentale maternelle et primaire. Ce n'est pas par hasard que nous débutons à Laeken, car c'est là que la demande est la plus criante. En principe, le marché devrait être attribué en décembre. Le projet bénéficie de 15 millions de subsides, à hauteur de 7 millions de la Région et de 8 millions de la Communauté française. Le chiffre de 1.000 places de crèche, alors qu'à peine 60 ont été créées sur toute la législature, est irréaliste. Mais quoi qu'il en soit, nous poursuivrons la création de places dans les crèches.

Le budget d'investissement pour la jeunesse s'élève à 316.000 € : entretien important à Beersel (30.000 €), extension du centre Pôle Nord (180.000 €), investissements en économies d'énergie à Combreuil (81.000 €).

Les autres remarques consistaient essentiellement en une reconnaissance de la volonté du Collège de placer l'instruction publique au centre des politiques de cette législature.

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Lemesre.

Mme Lemesre, échevine.- Après les fleurs, les pots ! Après 24 ans d'opposition, il est normal que l'on reprenne certains propos que j'y ai tenus...

Que d'impatience dans le chef de l'opposition actuelle. Je partage l'idée selon laquelle le status quo est déprimant, en particulier dans des compétences qui avaient atteint le zéro absolu. Le soutien au commerce a connu 6 ans de jachère, voire 12. La redynamisation commerciale, en particulier du centre-ville, doit s'inscrire dans un projet global et transversal qui ne peut être improvisé en trois mois. En effet, il implique toutes les compétences du Collège : mobilité, aménagement du territoire, sécurité, propreté... De nombreuses réunions sont programmées en ce sens. Mais

depuis 6 ans, il n'y avait plus aucun interlocuteur désigné pour assumer cette fonction. La politique de mobilité a consisté, souvent, à bloquer les accès de la Ville, comme ce fut le cas avec la fermeture du bois de la Cambre ; l'aménagement de l'espace public supprimait systématiquement des places de stationnement.

La relance économique doit être promue, mais en tenant compte de la réalité commerciale lors de tout aménagement ; elle doit être encouragée par le soutien aux associations de commerçants, par des actions ponctuelles de communication ou de mise en valeur, notamment pendant les fêtes de fin d'année. Des analyses et des évaluations sont en cours et je reviendrai devant vous à chaque initiative, lorsque les budgets seront libérés.

Le commerce de détail souffre beaucoup et les raisons en sont multiples : Internet, la crise, la paupérisation. Face à cette situation, le pouvoir politique doit réagir, et c'est ce que cette majorité fera pour aider les commerces de proximité, les commerces originaux. Notre accord de majorité prévoit de les accompagner et de les soutenir. Nous veillerons également à la bonne affectation des locaux commerciaux de la Régie foncière. Le budget renforce les moyens alloués aux guichets d'économie locale qui accompagnent les candidats entrepreneurs et aident les entreprises en herbe à éclore à Bruxelles. La relance économique passe aussi par des aménagements urbains et de grands projets tels que celui des boulevards et de la rue Neuve. Ils tiendront compte de l'accès aux commerces et de la capacité de stationner à proximité des noyaux commerciaux dans des parkings publics balisés et moins chers.

J'en viens à l'emploi et au nécessaire nettoyage des écuries d'Augias. Une modification budgétaire visera de nouveaux projets, mais sont déjà inscrits au budget extraordinaire l'achat et l'aménagement du « bus emploi » que certains ont brocardé. Pourtant, je trouve essentiel de rapprocher offres et demandes d'emploi, car les jeunes ne sortent plus de leur quartier, ne vont pas frapper à la porte de la Maison de l'emploi et de la formation. Ce bus travaillera en collaboration avec la mission locale et Actiris. Mme Temmerman a bien cerné la difficulté que rencontrent les métiers de la

construction, à savoir faire coïncider la demande et l'offre d'emploi. Il est exact que la spécialisation de plus en plus poussée de la main-d'œuvre exige une adaptation des formations. Les jeunes doivent être écoutés, encadrés, orientés vers des formations qui sont déjà organisées, notamment à l'Institut des arts et métiers, mais aussi vers des formations en entreprise. L'originalité de notre politique résidera aussi dans le lien étroit que nous voulons entretenir avec les entreprises pour les aider à organiser de telles formations sur le lieu de travail.

Je reviendrai prochainement devant vous avec une stratégie pour l'emploi et un budget adapté.

Les décisions prises par l'ancienne majorité doivent être assumées. Il en va de la continuité de l'État. J'ai hérité du Plan horodateurs, et je dois le mettre en œuvre ! Toutefois, nous avons pu l'améliorer : les quartiers de Neder-over-Heembeek, Haren, Roosevelt et Bois de la Cambre en ont été retirés. L'horodateur est un outil de régulation du stationnement dans les quartiers qui le nécessitent. Voilà pourquoi nous avons enlevé « la vache à lait » de ces quartiers. Mais notre responsabilité de gestionnaire nous oblige à générer des recettes pour financer nos autres politiques, notamment la culture et le sport, comme vous l'exigez.

Mme Milquet. - La responsabilité du politique, c'est de défendre la même idée, que l'on soit dans l'opposition ou dans la majorité !

Mme Lemesre, échevine. - C'est ce que je fais, puisque j'ai retiré les horodateurs des quartiers où ils ne servaient pas de régulateurs de la circulation. Je demande donc un peu d'honnêteté intellectuelle à l'opposition face à ce qu'elle a imposé à cette Ville quand elle était au pouvoir.

La perception des redevances sera améliorée, ce qui participera à une hausse des recettes liées aux horodateurs. Pour ce faire, les services seront réorganisés. Le chantier de cette année consistera à reconstruire l'administration de l'économie, de l'emploi, de la formation et du commerce, car elle est inexistante pour l'instant. L'expression de cette volonté politique vous dérange parce qu'elle dénonce tous vos

manquements !

Mme Milquet - L'agressivité et l'excès de vos propos les rendent insignifiants.

M. le Bourgmestre - La parole est à Mme Lalieux.

Mme Lalieux, échevine - Le budget de la culture, contrairement à ce qu'affirment d'aucuns, ne diminuent pas, ni à l'ordinaire ni à l'extraordinaire. Dans notre déclaration de politique générale, nous l'avions d'ailleurs annoncé, et le Collège a tenu parole. Mme Lemaitre prétend que rien n'est prévu. Or notre Ville ouvrira, dans les deux prochaines années, deux centres culturels ! Peu de municipalités peuvent se vanter d'en faire autant. Je rappelle que le plan triennal sera considérablement remanié. Nous faisons donc preuve d'ambition.

Les budgets de Brufête et Bruxelles-Musées-Expositions ne diminuent pas non plus.

M. Mampaka estime que les investissements dans les services de la propreté et des espaces verts sont trop importants. Mais un camion-benne coûte cher, et il est important d'investir dans ce type de matériel.

M. Dhondt aimerait voir diminuer les taxes liées à la propreté. Moi aussi ! Le jour où les taxes auront disparu, cela signifiera que les citoyens respectent l'espace public.

Mais tel n'est pas encore le cas et ces taxes continueront d'être inscrites en recettes au budget de la Ville. M. Dhondt souhaiterait davantage de prévention et Mme Debaets estime qu'il faudrait distribuer moins de dépliants...

Nous sommes très actifs en matière de propreté. Nous continuerons d'investir dans la sensibilisation, l'éducation et l'information des citoyens quant au respect de la propreté. Je rappelle à ce propos que le 27 avril sera la journée propreté. Par ailleurs, nous continuerons d'imprimer des dépliants en huit langues pour rappeler les jours et les heures de sorties des sacs poubelles. Les « frais de représentation » couvrent le coût des repas servis aux agents de la propreté publique. Ceux-ci commencent souvent leur journée de travail tôt et la finissent tard, parfois pendant les week-ends. Il est normal que les Cuisines bruxelloises leur servent de la soupe et des sandwiches.

J'en viens aux 1.250.000€ d'investissement dans les dépôts. Pendant 6 ans, notre politique a consisté à organiser des dépôts au cœur des quartiers pour éviter que les travailleurs ne perdent du temps à parcourir de trop longues distances. Ce montant permettra de rénover des locaux destinés aux balayeurs à Laeken, notamment.

Affirmer que rien n'est amélioré est une contre-vérité. S'il est un élément dont pâtit la propreté, c'est la réforme de la collecte des sacs imposée par la Région. La dégradation de la situation sur nos trottoirs lui est directement imputable.

Mevrouw Ampe, schepen.- Mijnheer de burgemeester, er zijn mij een aantal vragen gesteld, bijvoorbeeld door de heer Dhondt. Hij vraagt zich bijvoorbeeld af wat er nu feitelijk met het mobiliteitsplan wordt gedaan.

Mocht de heer Dhont, zoals de heer Ceux, in de secties aanwezig zijn geweest, dan zou hij vernomen hebben dat er een vierde fase komt voor het mobiliteitsplan. Er zijn nu drie fasen achter de rug. De drie eerste fasen zijn beschrijvende documenten waarin al concrete voorstellen worden geformuleerd, maar die geen plan bevatten waarop is aangeduid in welke straten er bijvoorbeeld eenrichtingsverkeer komt, hoeveel rijvakken er komen, welke straten fietsstraten of voetgangerszones worden. Om die reden hebben we in de begroting een vierde fase gepland waarin een concrete uitwerking komt van het circulatieplan. De heer Dhondt maakt zich ook zorgen over de daling van de middelen van 230.000 naar 80.000 euro, maar dat is omdat de drie eerste fasen al voltooid zijn. Ze zijn misschien niet goedgekeurd, maar we gaan niet nog eens drie fasen lanceren. Voor die vierde fase hebben we slechts 80.000 euro nodig. Het vorige budget diende voor studies en het huidige budget is voor de vierde fase. De heer Dhondt hoeft zich dus geen zorgen te maken.

Monsieur Ceux, la zone 30 reste un élément essentiel de la politique du Collège. Nous continuerons les investissements dans l'installation de casse-vitesse autour des écoles et des hôpitaux, mais ils seront inscrits au budget des travaux publics.

Mme Nagy a raison, nous voulons tenir compte de tout le monde, car nous sommes

responsables de tous les habitants, visiteurs et travailleurs de Bruxelles, quel que soit leur mode de transport. Bien entendu, nous privilégions les piétons, mais pas seulement eux, comme l'indique le slogan de la majorité « Un changement pour tous ».

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. El Ktibi.

M. El Ktibi, échevin.- Je note que les remarques formulées par l'opposition sont contrastées : Mme Milquet observe que des montants considérables sont inscrits au budget, mais dont on ne connaît pas la destination ; d'autres estiment que l'argent manque. J'apporterai donc quelques précisions.

Je figure parmi ceux qui accordent plus d'importance à la qualité qu'à la quantité, même si cette dernière est présente dans notre budget. La cellule énergie occupe trois personnes et un stagiaire ; la cellule éco-conseil en occupe trois ; 220 agents travaillent pour le service des espaces verts. Notre budget global est en augmentation de 9 % pour les Espaces verts par rapport à 2012.

Le montant de 21.500 € cité par Mme Milquet, en plus de celui de 5.000 € figurant dans un autre article, est lié à la mise en œuvre d'un système d'achats groupés. Cette première expérience sera lancée au cours du présent exercice, dans cette période de transition qui nous permettra d'aller plus loin en 2014. Il sera affecté au lancement d'un marché de prestataires. Nous nous sommes inspirés d'expériences menées en Région wallonne et en Région flamande, l'objectif étant qu'un prestataire organise un travail d'information à destination des citoyens afin de réduire la facture énergétique (gaz et électricité).

Madame Nagy, le budget environnement couvre nos actions en matière de réduction de la consommation énergétique, d'information, etc. Il a augmenté de 110 %, passant de 27.950 à 58.600 €, ce qui est considérable ! Nous avons souhaité augmenter les moyens techniques et logistiques de ces cellules pour les rendre plus efficaces, avec

le même nombre d'agents. Ces derniers sont d'ailleurs extrêmement compétents. S'agissant des bâtiments publics énergivores, un projet a été imaginé, mais nous devons encore lui donner un sens. La cellule énergie a réalisé une étude d'incidence sur la consommation énergétique des bâtiments publics, laquelle coûte à la Ville environ 10 millions € par an et concerne surtout les bâtiments scolaires. Nous avons sélectionné les 20 bâtiments les plus énergivores. La seule isolation de leur toiture permettra de réduire leur consommation de 30 % ! Certes, me direz-vous, ce n'est pas suffisant, mais c'est un début. Nous avons élaboré un plan d'investissement que le Collège soutient. Dès le prochain exercice, il représentera près de 6 millions €, ce qui est considérable. Sur ce montant, près de 1,8 million € de primes, notamment régionales, pourra être récupéré.

Le camion-benne destiné au service des espaces verts coûte 170.000 €. M. Mampaka semble surpris d'une telle somme. Pourtant, il a géré ce service ! Notre charroi est en mauvais état et il était nécessaire d'investir dans ce type de camion à grappin qui joue un rôle logistique essentiel.

Je tiens à rassurer M. Mampaka : les projets qu'il a mentionnés n'ont jamais été abandonnés. Au contraire, ils ont été renforcés. Le Bois des Béguines, les arbres à haute tige, la replantation de la peupleraie de Neder-over-Heembeek, les chemins du Val Marie, les pelouses synthétiques, tout est inscrit dans le présent budget.

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. Coomans de Brachène.

M. Coomans de Brachène, échevin.- Certains ont affirmé dans la presse que le projet de la rue Neuve avait été abandonné. Il n'en est rien, puisqu'il est inscrit tel quel au budget. S'agissant de la toiture, les pompiers nous ont clairement indiqué qu'ils ne pourraient pas accepter un tel dispositif.

Mme Milquet.- La toiture était votre seul projet !

M. Coomans de Brachène, échevin.- Non, il s'agit d'un plan global d'aménagement de l'ensemble de la rue Neuve !

Le centre administratif fait l'objet d'un projet que j'avais moi-même appelé de mes vœux en 2003, déjà. Dès mon entrée en fonction, je me suis attelé à explorer des pistes intéressantes et crédibles. Nous n'avons pas encore arrêté de décision. Ce dossier est important et ses conséquences seront considérables sur le budget de la Ville.

Les équipes affectées au contrôle seront renforcées, ce qui permettra notamment de mieux sanctionner les propriétaires de bâtiments à l'abandon. La taxation n'est pas une fin en soi, même si elle alimente parfois le budget de la Ville.

Je confirme ma volonté de porter un projet d'œuvre d'art sur la rue Bruyn. Toutefois, je rappelle que le budget annoncé était de 250.000 €, alors que le projet initial nous aurait coûté, en réalité, entre 800.000 et 1 million € ! Mon prédécesseur a gonflé la facture de près de 1 million, uniquement pour ledit projet. Alors, arrêtez de nous donner des leçons sur la gestion du budget !

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. Ceux.

M. Ceux.- Nous constatons tous la malhonnêteté intellectuelle de M. Coomans de Brachène. J'ai abordé ce dossier en section, en toute discrétion, et je n'ai rien dit en séance publique. Mais M. Coomans de Brachène a jugé utile de formuler des remarques en public. Depuis six mois, dans tous les débats publics, il ne peut s'empêcher de critiquer ouvertement les actions de ses prédécesseurs. Cela suffit et je demande au Bourgmestre de le mettre au pas !

M. le Bourgmestre.- J'aimerais que l'on cesse les attaques ad hominem. Elles ne sont pas de mise en l'espèce.

Mevrouw Persoons, schepen.- Mijnheer de burgemeester, mevrouw Debaets heeft een vraag gesteld over de Nederlandstalige aangelegenheden. Ze wees erop dat er vooral continuïteit was in de cultuursubsidies voor Nederlandstalige aangelegenheden.

Het huidige cultuurbeleidsplan loopt momenteel ten einde en we werken volop aan

een nieuw cultuurbeleidsplan. Ook de convenanten lopen dit jaar af. We zijn opnieuw aan het onderhandelen, maar dat vraagt een zekere tijd. We bevinden ons nu veeleer in een overgangsjaar tussen die twee plannen. Mevrouw Debaets weet ook dat aan het Nederlandstalige lokaal cultuurbeleid een grootschalig participatie- en consultatieproces van de culturele sector voorafgaat. We gaan dat cultuurbeleidsplan nu niet snel, snel in elkaar steken, maar de hele sector consulteren. We hebben dat onmogelijk kunnen realiseren in de drie maanden dat we bezig zijn. Als er veranderingen komen, zal dat dus eerder voor volgend jaar zijn.

Ik ben niet bevoegd voor de Nederlandstalige school. Het zou bijzonder straf zijn, mochten we er nu al in geslaagd zijn om daar al de middelen en de locatie voor te hebben. Het is wel de bedoeling om er in de volgende jaren werk van te maken en om op zoek te gaan naar een geschikte locatie en naar de nodige middelen om dat te realiseren.

Quant à la participation, des lignes budgétaires spécifiques ont été inscrites au budget à cette fin, pour la première fois. Nous élaborons un projet visant le développement d'autres techniques de participation, en plus des forums de quartier. Grâce aux budgets participatifs, un projet a déjà été lancé dans le cadre du contrat de quartier du Jardin aux Fleurs (Aux Arbres, citoyens !). Ces nouvelles techniques seront encore intensifiées à l'avenir.

M. le Bourgmestre.- Nous ne pourrions clore le débat ce soir, telle est la logique de notre système représentatif.

De heer Dhondt.- Mijnheer de burgemeester, ik heb in het begin aangekondigd dat een begroting het belangrijkste politieke instrument en document is, waar de nodige tijd aan besteed moet worden. Volgens mij mag de politieke discussie ook al gevoerd worden.

Ik zou bijgevolg nog graag enkele reacties formuleren.

De Burgemeester.- Mijnheer Dhondt, tijdens de pauze heeft uw fractievoorzitter